

ACTUALITES DU



Mai 2009 – May 2009

Lettre N° 19 – Letter N° 19

1. Editorial
2. Publications récentes
3. En ligne
4. Actualités du mois de mai 2009
5. Etats généraux de la bioéthique
6. Appel à contributions
7. Donner au CEERE
8. Master éthique
9. Divers

EDITORIAL

« Tout travail forcé est incompatible avec la dignité humaine »

En ces temps où la question du travail se révèle essentielle, où des plans de sauvegarde de l'emploi se multiplient sans parler des dirigeants retenus afin de peser sur les négociations ni des candidats à l'embauche qui se mettent aux enchères sur le net, il peut être important de s'arrêter un instant sur la notion de travail et de dignité humaine. Et il convient de saluer comme il se doit, l'arrêt rendu le 13 janvier 2009 par la chambre criminelle de la Cour de cassation¹

Dans cette affaire, Marthe, une jeune ivoirienne de 15 ans et demi, logeait² chez son employeur. Loin de son pays d'origine, elle était en situation irrégulière et sans ressources. Depuis son arrivée, six ans et demi plus tôt, elle s'occupait des enfants et du ménage, moyennant un peu d'argent de poche et quelques subsides adressés dans un premier temps à sa famille. La prévenue avait conservé son passeport afin de l'empêcher de partir et n'avait jamais envisagé de la scolariser. Selon l'article 225-14 du code pénal, « *Le fait de soumettre une personne, dont la vulnérabilité ou l'état de dépendance sont apparents ou connus de l'auteur, à des conditions de travail ou d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 150 000 Euros d'amende.* » Pour déclarer l'infraction non constituée, la cour d'appel avait retenu que la jeune Marthe avait bénéficié des mêmes conditions de logement que les membres de la famille et qu'elle était l'objet de l'affection véritable de la prévenue. Avec beaucoup d'économie, la Haute juridiction casse la décision d'appel et déclare que « *tout travail forcé est incompatible avec la dignité humaine* ».

Le travail forcé est une cruelle réalité comme en témoigne le rapport du BIT³ en 2005, qui constate que plus de 12,3 millions de personnes dans le monde en sont victimes. La France a déjà été condamnée par la CEDH, le 26 juillet 2005 dans l'arrêt Siliadin⁴, pour n'avoir pas suffisamment sanctionné un cas d'esclavage domestique dont avait été victime une jeune togolaise employée pendant 4 ans par un couple parisien et ce, sans aucune rémunération. La Cour européenne relevait que l'esclavage et la servitude n'étaient pas en tant que tels réprimés par le droit pénal français. Il ne vise pas spécifiquement les droits garantis par l'article 4 de la Convention européenne des droits de l'Homme. En décembre 2008⁵, une proposition de loi a été déposée pour modifier en ce sens la législation. D'ores et déjà, l'arrêt du 13 janvier 2009 constitue une mise en garde contre ceux qui considèrent la personne comme une marchandise ou un outil, à titre provisoire (travail forcé) ou définitif (esclavage).

Jacqueline Bouton, Maître de conférences, Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion, Université de Strasbourg.

1. N° 08-787, *Juris-Data* n° 2009-046821, *JCP S* 2009, n° 1150, note C. Willmann
2. Même s'il était souligné qu'elle avait un temps dormi par terre, puis qu'elle déplaçait un lit chaque soir sans bénéficier d'aucune intimité
3. Une alliance mondiale contre le travail forcé, Rapport global en vertu du suivi de la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail 2005. Bureau international du Travail, Genève, ISBN : 92-2-215360-X. Ce rapport a fait l'objet d'une discussion lors de la 93^{ème} session de la Conférence internationale du travail, 31 mai-16 juin 2005. Pour marquer son 90^{ème} anniversaire, le BIT lance un dialogue mondial sur le travail décent et la mondialisation équitable (21-28 avril 2009).
4. CEDH, 26 juill. 2005 – F. Massias, L'arrêt Siliadin. L'esclavage domestique une incrimination spécifique : *Rev. sc. crim.* 2006, p. 139.
5. Proposition de loi tendant à lutter contre les nouvelles formes d'esclavage (Sénat 2008-2009, n° 33 - 16 oct. 2008).

And in English...

"Forced labor is incompatible with human dignity."

In these times when labor is essential, where there are more and more redundancy plans, where some leaders are prevented to exit their factories to influence the negotiations, where job applicants put themselves at auction on the net, it may be important to think about the concept of work and human dignity. And we welcome the court decision of January 13th 2009 by the Criminal Chamber of the Court of Cassation.

In this case, Martha, a 15 year-old Ivorian girl, was living at home employer. She was far from her country of origin, in an illegal situation and without resources. Since her arrival

six years ago, she was taking care after the children and household, with a little pocket money and some subsidies addressed to her in her family. The defendant had kept her passport to prevent her from leaving and had never considered the school. According to Article 225-14 of the Penal Code, "*Subjecting a person, whose vulnerability or dependence is obvious or known to the offender, to working or living conditions incompatible with human dignity is punished by five years' imprisonment and by a fine of €150,000.*"

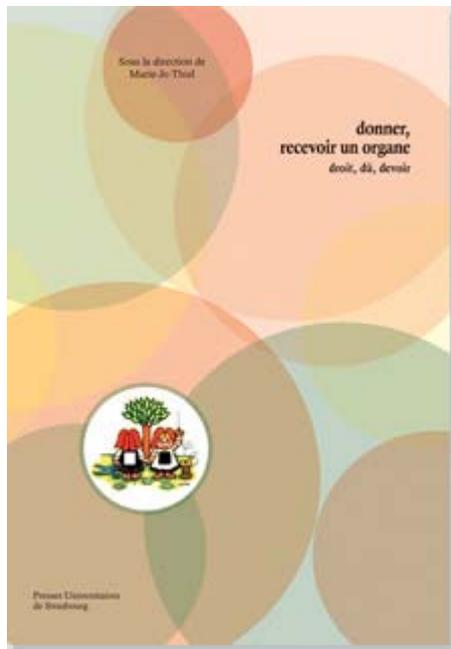
To declare the offense was not established, the Court of Appeal had considered that the young Martha was provided with the same housing conditions that family members and was the subject of genuine affection by the defendant. The High court broke the decision and said that "*forced labor is incompatible with human dignity.*"

Forced labor is a harsh reality as reflected in the ILO report in 2005, which notes that more than 12.3 million people worldwide are victims. France was condemned by the ECHR on 26 July 2005 in Case Siliadin, for not having sufficiently punished a case of domestic slavery in which a young Togolese worked during 4 years for a couple in Paris without any wages. The European Court noted that slavery and servitude were not punished as such by the criminal French law. The French law does not specifically address the rights guaranteed by Article 4 of the European Convention on Human Rights. In December 2008, a bill was filed to change in that legislation. The court decision of 13 January 2009 constitutes a warning against those who regard the person as a commodity or a tool, for the time being (forced labor) or permanent (slavery).

Jacqueline Bouton, Maître de conférences, Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion, Université de Strasbourg.

Traduction Bernard Caultet

PUBLICATIONS RECENTES



Marie-Jo Thiel (dir), *Donner, recevoir un organe. Don, dû, devoir ?* Postface Jean-Luc Nancy. Presses universitaires de Strasbourg, 2009, 384 pages, 24 EUR (Bulletin de commande ci-joint)

Quoi de plus beau, de plus fraternel, que de donner un organe ? Quoi de plus « simple » que de remplacer un organe déficient par un sain ? Quoi de plus vivifiant et de plus stimulant que de recevoir un organe et de pouvoir à nouveau envisager un futur ? Et pourtant que ces gestes s'avèrent complexes aussi. La transplantation relève d'une révolution thérapeutique formidable, l'ouvrage en atteste s'il le fallait, mais l'organe donné, prélevé, accueilli, n'est jamais une pièce mécanique neutre, que le donneur soit vivant ou décédé. L'organe touche à l'identité de la personne. Et aussi noble que soit le don d'une personne consentante, on ne peut ni contraindre, ni culpabiliser ceux qui « résistent ».

Le présent ouvrage, justement, fait le point sur l'évolution récente autour de la transplantation. Il est le fruit d'une équipe pluridisciplinaire et internationale,

de chercheurs réunis pour les Deuxièmes journées internationales d'éthique et pour des séminaires sur ce même thème, choisis en fonction de leur compétence et de leur représentativité quant aux différents « systèmes » de don/prélèvement d'organes à travers le monde. C'est qu'on ne gère pas de la même façon en France, aux Etats-Unis, au Japon, en Espagne, en Allemagne, en Suisse, dans les Pays Nordiques, en Egypte...

Et si l'organisation est différente, les contextes culturels, religieux, spirituels, anthropologiques le sont également. Toute la seconde partie de l'ouvrage aborde cette

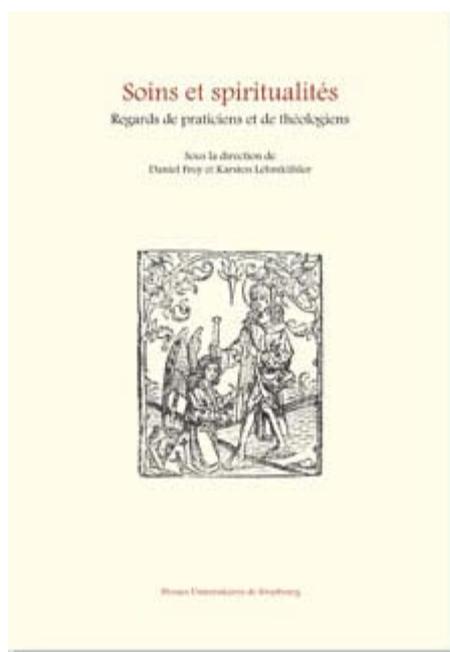
spécificité à partir des notions de don et de dette, des pressions qui se font jour, des représentations qui surgissent, des religions et autres courants philosophiques qui assument de manière singulière ces gestes...

Mais cela conduit aussi à examiner quelle prise de parole entoure ces derniers, quelle information est donnée. C'est l'objet de la troisième étape, avec le témoignage d'une greffée, les préoccupations d'associations, un travail d'enquête sur les messages véhiculés par les médias, mais aussi sur l'information comprise par les acteurs de la greffe, et les représentations autour de la mort dont les critères ont été récemment déplacés.

L'ouvrage se termine sur des perspectives qui aujourd'hui font particulièrement débat : le droit à la vie, les greffes « plus risquées » que sont par ex. celle de lobes pulmonaires à partir de donneurs vivants, les prélèvements à cœur arrêté, l'appel au principe de précaution, l'impact économique, et toutes les questions éthiques liées au système de don et/ou à ses dérives réelles ou potentielles...

Les politiques rappellent ces enjeux. Mais c'est un philosophe, J.L. Nancy, qui conclut car autour de la « transmission de vie » selon son expression, il faut oser une parole résolument juste. Un ouvrage polyphonique qui donne à entendre des voix qui parfois dérangent mais qui finalement font percevoir une complexité du geste de transplantation ne conférant que plus de noblesse à ce qui est assumé ainsi en connaissance de cause.

Marie-Jo Thiel.



Daniel Frey et Karsten Lehmkuhler (dir.), Soins et spiritualités. Regards de praticiens et de théologiens, Presses universitaires de Strasbourg, 2009, 272 pages, 21 €

Nombre de médecins et de soignants tentent aujourd'hui d'intégrer une dimension spirituelle dans la pratique soignante. Pourtant qu'il est difficile d'être vraiment pertinent quand il s'agit de formaliser, de préciser, de systématiser... Et qu'il est difficile d'assumer une authentique dimension théologique trop souvent occultée dans notre société : spiritualité signifie alors a-religieux voire contre-religieux, comme une manière de prendre de la distance par rapport aux religions et spécialement au christianisme.

On saura gré aux éditeurs d'avoir osé cette contribution protestante à plusieurs voix. Elle est articulée autour de quatre points. Le premier se penche sur le patient, essentiellement le sujet hémodialysé, paradigmatique de la pathologie chronique, posant la question de sa possible

autonomie. Les différents acteurs du soin sont mis en place. Le second s'intéresse au commencement de la vie avec les questions du dépistage prénatal et de l'interruption médicale de grossesse. Des apports diversifiés (médecin, sage-femme, théologien, anthropologue, philosophe) nourrissent le questionnement. La troisième partie est sans doute la plus courte mais pas la moins riche pour autant, d'autant qu'elle concerne ce à quoi tout un chacun rêve : la guérison médicale et la guérison spirituelle. L'ouvrage se termine sur le vieillir et le mourir mais dans l'espérance de ceux qui, selon la formule de Paul Ricoeur très présent dans cette dernière partie, sont « encore vivants ».

Impossible de reprendre ici le détail de toutes les contributions. Néanmoins, j'ai été particulièrement sensible à l'essai de systématisation de la spiritualité et à ses implications pratiques visant un juste milieu et une juste place pour le religieux, en service de gériatrie (S. Monod/E. Rochat) ; à la discussion menée par S. Schaede quant aux arguments visant à élaborer un statut à l'embryon ; à la question du guérir tant comme promesse de guérisseurs divers (J.G. Hentz) que comme promesse théologique

liée à la prière d'intercession (K. Lehmkuhler) ; à l'exigence contemporaine de devoir accepter sa mort mais sans s'y résigner (J.D. Causse), et finalement à « rester vivant jusqu'à... » selon la formule de Ricœur largement commentée par O. Abel et G. Vincent. Etc.

Un ouvrage qui donne à penser et qui participe utilement du débat sur la place et le rôle des spiritualités et de la place possible des religions dans le soin. N'est-ce pas là, en effet, selon le mot du médecin néphrologue B. Birmelé, « aider le patient à devenir acteur de sa vie » ? Marie-Jo Thiel

A nouveau disponible



Entre malheur et espoir. Annoncer la maladie, le handicap, la mort (Dir. Marie-Jo Thiel), PUS, 302 pages, 19EUR, vient d'être réimprimé.

L'ouvrage, comme l'indique son titre, aborde la question éminemment complexe de l'information du patient. Car quand bien même celle-ci est due à celui qui se confie au médecin (Loi Kouchner du 4 mars 2002), l'information n'est pas chose simple... Si elle se veut justifiée par une exigence de vérité que l'on doit à autrui dans son autonomie, elle est aussi ce qui à la fois voile et dévoile, forme, déforme et reforme... Elle indique ce que l'on a (une maladie précise) et ce que l'on est (quand la pathologie vient à résumer la personne). Et si parfois, elle implique un vrai séisme dans une existence, parfois aussi, elle soulage...

L'ouvrage, pluridisciplinaire, évoque diverses situations d'annonce : celle d'un cancer devenue comme paradigmatique des autres annonces ; celle de handicaps, d'infirmités, en pédiatrie ou après un accident de la voie publique ; celle de troubles mentaux comme l'autisme, la schizophrénie, la

maladie d'Alzheimer ; ou encore celle de la mort, à travers une infertilité, ou la mort comme terme définitif de la vie.

Et si des praticiens donnent leur point de vue, ils sont ici constamment interpellés par des philosophes, des juristes, des anthropologues, des sociologues, des théologiens, des malades...

Un ouvrage qui n'a pas pris une ride depuis sa première édition en 2006. Le lectorat qui en attendait avec impatience la réimpression sera ravi de le retrouver à nouveau disponible dans les rayons.

EN LIGNE - ONLINE

En ligne sur notre site internet www.ethique-alsace.com sur CEERE / Canal Ethique TV vous trouverez :

- Retransmission de la soirée des [Etats généraux de la bioéthique](#) : Débat citoyen du 25 mars 2009 à la faculté de médecine de Strasbourg – Inauguration de l'ERERAL (Espace de Réflexion Ethique Région Alsace) - Grande conférence inaugurale des troisièmes Journées Internationales d'Ethique par le Pr. Jean-François Mattei.

- Retransmission des [troisièmes Journées Internationales d'Ethique](#) du 26 au 28 mars 2009 sur le thème : « **Quand la vie naissante se termine** »

- Retransmission des journées d'études « [Gamètes, projet parental et filiation](#) » des **8 et 9 octobre 2008**

- Retransmission de la [Journée d'Etude du 25 avril 2008](#) sur le thème : « **L'éthique d'entreprise aujourd'hui : réalités régionales et contraintes internationales** »
La journée avait réuni des patrons de grandes entreprises, de PME et des universitaires à la Maison de la Région de Strasbourg pour un riche débat.

En ligne également, sur www.canalc2.tv

- Retransmission du colloque « **Les usages du vivant. Enjeux des biotechnologies** » du 9 au 11 octobre 2008 « Le Parlement des philosophes »

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés autour de l'éthique :

Chef d'entreprise [Christian Boiron](#) (Laboratoires Boiron), des philosophes [Anne Baudart](#) et [Maurice Ruben Hayoun](#) et de [Claire Nihoul-Fekete](#), chef du service de chirurgie pédiatrique viscérale de l'Hôpital Necker, en ligne sur le site vidéo de la fondation : <http://video.fondationostadelahi.com/>

ACTUALITES DU MOIS DE MAI 2009

Mardi 5 et mercredi 6 mai – Séminaire

Thème : La diversité des stratégies de lutte contre la pénurie d'organes en Europe, par la Commission française pour l'UNESCO et le ministère des Affaires étrangères et européennes.

Lieu : Paris

Mardi 5 – Conférence débat

Thème : De la hantise du handicap au spectre de l'eugénisme, par l'Espace éthique d'Aquitaine où des spécialistes présenteront différents aspects du handicap avant de répondre aux questions et de débattre avec la salle.

Lieu : Mont de Marsan – Salle du Petit Bonheur - de 18h30 20h00.

Mercredi 6 – DEADLINE

Date limite des [inscriptions pour le FORUM citoyen régional](#) qui aura lieu à Strasbourg le **mardi 16 juin prochain à la Cité des Congrès** dans le cadre des **Etats généraux de la bioéthique** (Cf. plus bas dans la rubrique **ETATS GENERAUX DE LA BIOETHIQUE**).

Lundi 11 – Conférence – débat

Thème : Aujourd'hui la crise. Quelles sources d'espérance ? avec Michel Camdessus Ancien Directeur Général du Fond Monétaire International, Président de la Société de financement de l'économie française

Lieu : PEGE Strasbourg à 19h30

Jeudi 14 - Séminaire Bioéthique et société

Thème : Synthèse, bilan de l'année, projet 2009-2010

Lieu : CEERE Strasbourg de 16H à 19H

Vendredi 15 – Débat public en présence de Jean-François Mattei et Claudine Bergoignan Esper

Thème : Assistance médicale à la procréation : avancées scientifiques, avancées sociétales

Lieu : Toulon - Palais Neptune/Salle Colbert – Place Besagne, de 18 h 30 à 21 heures

Vendredi 15 – Conférence

Thème : Biopolitique et subjectivité par Matthieu Potte-Bonneville Philosophe
Directeur de programme au Collège International de philosophie Co-Fondateur de la Revue Vacarme
Lieu : MISHA, 5 allée du Général Rouvillois-Strasbourg - Salle des Conférences de 19 à 21 heures

Samedi 16 - Programme de recherche Médecine, sciences et société : Vers un sujet normalisé? - Séminaire de recherche Que sommes-nous en ce monde qui est le nôtre aujourd'hui? IRIST - Rencontre avec le conférencier
Lieu : MISHA, 5 allée du Général Rouvillois-Strasbourg - Salle des Conférences de 10 à 12 heures

Dimanche 17 au mercredi 20 - Congrès international sur les comités d'éthique par la Chaire de bioéthique de l'UNESCO (Haïfa)
Lieu : Tsfat, Israël

Lundi 18 - Conférence

Thème : Fondements philosophiques & anthropologiques du don. La greffe d'organes : Ethique de répartition. D'ici et d'ailleurs... par L'Espace de Réflexion Ethique bas-normand
LE RéflexEthique bas-normand
Lieu : Polyclinique Du Parc – Salle de Réunion Avenue Capitaine G. Guynemer – 14000 Caen - 18 heures - 20 heures

Lundi 18 - Réunion ouverte à tous

Thème : Mère porteuse et PMA, organisée par l'espace éthique hospitalier Amiens Picardie
Lieu : Amiens

Lundi 18 – Débat citoyen

Thème : Du diagnostic prénatal à la greffe d'organes : orientations sociétales et choix politiques, par l'Espace éthique en partenariat avec le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.
Lieu : Brest

Mercredi 20 – Conférence publique

Thème : Lois de bioéthique, quelques enjeux pour notre société, avec le Dr François Allard, gynécologue et Mme. M-J. Coutagne, agrégé de philosophie.
Lieu : Salon de Provence - Salles Saint François, rue Saint François à 20H30

Lundi 25 – Conférence

Thème : Éthique des sciences de la vie, de la santé, et société.
L'Institut universitaire d'études juives propose une introduction aux concepts de l'éthique biomédicale, avec Emmanuel Hirsh, Professeur d'éthique médicale.
Lieu : IUEJ au 119, rue La Fayette, 75010 Paris - 19H-20h30

Mardi 26 – Débat public

Thème : Neurosciences et imagerie cérébrale : quelles finalités et quels enjeux éthiques ? par l'espace éthique de la Réunion
Lieu : Tampon - Amphithéâtre Université du Tampon à 17h

Jeudi 28 - 60 ans de la SMSTS (Société de Médecine et de Santé au Travail de Strasbourg) JOURNEE ANNIVERSAIRE

Thème : Ethique et santé au travail
Lieu : E.N.A., 1 rue Sainte Marguerite à Strasbourg

Vendredi 29 – Colloque

Thème : Information et consentement : quels défis pour la révision de la loi de bioéthique ? par l'Espace Ethique Méditerranéen de l'AP-HM en partenariat avec le Comité Consultatif National d'Ethique

Lieu : Marseille

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : voir notre site Internet www.ethique-alsace.com/ Rubrique « [Actualités](#) » en cliquant sur la date correspondante.

ETATS GENERAUX DE LA BIOETHIQUE

Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique de 2004, le Président de la République et la ministre de la santé et des sports ont décidé, en cette année 2009, d'organiser des « Etats généraux de la bioéthique ».

Un **site Internet** a été ouvert à cette occasion : www.etatsgenerauxdelabioethique.fr. Il est destiné, d'une part, à informer les citoyens français sur les sujets qui seront débattus au cours de la prochaine révision de la loi de bioéthique (via les textes de lois, rapports préparatoires, documents officiels internationaux, fiches pédagogiques, avis des grandes religions et grands courants de pensée...) et, d'autre part, à recueillir et publier les contributions des citoyens internautes.

Des débats et colloques se déroulent un peu partout en France depuis le mois de février.

Enfin, les diverses questions en jeu feront l'objet d'un débat public lors de trois "**Forums citoyens régionaux**" à Marseille, Rennes et Strasbourg, en juin prochain, et lors du **Forum national** de synthèse qui se tiendra à Paris le 23 juin 2009.

Les Etats généraux de la bioéthique conduiront à la remise d'un **Rapport** général au Président de la République fin juin.

Les deux thèmes impartis au FORUM REGIONAL de STRASBOURG sont :

1. « Prélèvements et greffes d'organes, de tissus et de cellules »
2. « Médecine prédictive. Examen des caractéristiques génétiques ».

Les instances éthiques régionales – le CEERE (Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique) en lien avec le DUHE (Département universitaire et hospitalier d'éthique), l'ERERAL (Espace de réflexion éthique région Alsace) ont organisé un premier débat citoyen le 25 mars dernier tout en inaugurant les 3^e journées internationales d'éthique (voir sur canal éthique TV, ci-dessous).

A présent, nous donnons rendez-vous à nos lecteurs de la *Lettre du CEERE*, à vous qui vous intéressez de près au débat éthique contemporain : inscrivez-vous pour le FORUM citoyen régional qui aura lieu à Strasbourg le **mardi 16 juin prochain à la Cité des Congrès**.

L'organisation de cette journée (9H à 19H environ), comprendra diverses tables rondes sur les questions en jeu dans les deux thématiques imparties au FORUM de Strasbourg. Durant chaque table ronde, les 15 citoyens représentatifs de la population de l'Est de la France, sélectionnés et formés selon la méthodologie des Conférences de citoyens, débattront en public, à partir de leurs questions et de celles proposées par le public présent, en interrogeant divers « grands témoins ».

L'entrée est **gratuite**, mais l'inscription est obligatoire, à faire avant le 6 mai, auprès du Dr Frédérique Braun (DRASS Alsace): frederique.braun@sante.gouv.fr. Votre inscription vous sera confirmée ultérieurement et dans la limite des places disponibles

APPEL À CONTRIBUTIONS – CALL FOR PAPERS

1. L'Espace de Réflexion Ethique Région Alsace et de l'Espace Lorrain Ethique de la Santé lancent un appel à contributions en vue de la rencontre des espaces éthiques français qui aura lieu à Strasbourg les 8, 9, 10 Septembre 2009 - Faculté de Médecine – Strasbourg, sur le thème « **L'homme et sa Nourriture** *Symbolique et enjeux éthiques* »

L'homme entretient avec sa nourriture, une relation complexe, souvent ambiguë, où se mêlent de nombreux enjeux politiques, financiers, sociologiques, sanitaires, éthiques et existentiels. Dans un monde à même de nourrir aisément toute sa population, 800 millions de personnes restent dans l'insécurité alimentaire, exposés à une malnutrition souvent mortelle, alors que dans le même temps, l'obésité fréquemment mortifère se généralise, y compris dans les pays en développement ou en transition... ([voir suite sur notre site](#)).

Les auteurs doivent remettre leur **contribution avant le 15 juin 2009** à l'adresse suivante :

Michel.Hasselmann@chru-strasbourg.fr

2. L'équipe "Ethique, Professionnalisme et Santé" et l'Espace Ethique de Bretagne Occidentale lancent un appel à contributions dans le cadre de l'organisation d'un colloque sur le thème : "**Vers de nouvelles frontières du corps**" qui aura lieu les 3 et 4 décembre 2009.

Les tensions inhérentes au corps social ou politique, à la nation pour autant qu'elle « fait corps » ne sont pas sans travailler aussi le corps humain dans sa splendeur et ses misères - corps qu'il revient à chacun d'habiter, mais aussi de remodeler, de céder, de mettre à disposition (gestation pour autrui), de léguer (dons d'organes), voire de congédier (anorexie, suicide, euthanasie)... ([voir suite sur notre site](#)).

Les auteurs doivent remettre leur **contribution avant le 15 juin 2009** à l'adresse suivante : colloque.eps.2009@univ-brest.fr.

3. La Fondation Ostad Elahi – Ethique et solidarité humaine, reconnue d'utilité publique par l'Etat français et disposant du Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, et le Centre de Recherche Sens, Ethique, Société (CERSES/Université Paris Descartes/CNRS/UMR 8137) s'associent pour lancer un appel à contributions sur le thème :

«**Ethique et famille**»

(Plus d'informations sur le site de la fondation <http://www.fondationostadelahi.fr>)

L'objectif est de réaliser un ouvrage qui regroupe des contributions de divers champs scientifiques (éthique, anthropologie, psychologie, droit, économie, sociologie, philosophie, etc.) faisant le point des recherches au niveau national ou international à partir de la question suivante : *Quelles sont les problématiques éthiques et les normes du comportement moral au sein de la famille contemporaine dans un monde qui se globalise ?*

Les auteurs doivent remettre leur **contribution au plus tard le 30 juin 2009**.

To send a paper: see the website <http://www.fondationostadelahi.fr>

4. Appel à contributions autour du **colloque à Trente en juillet 2010**

Depuis le 1^{er} mars, un appel à contributions a été lancé en direction des **éthiciens catholiques** autour du thème du colloque qui se tiendra à Trente en 2010. La date limite de soumission de ces **contributions est fixée au 30 juin 2009**. Et les résultats quant aux papiers retenus seront publiés le premier septembre 2009.

Les contributions devront venir compléter l'une des trois thématiques des séances plénières qui ponctuent chaque journée (voir <http://www.catholicethics.com/index.php>):

Premier jour : Le passé : l'histoire ; le concile de Trente ; les relations entre l'histoire et l'éthique théologique ; les « manques » dans le récit historique, les figures historiques, les moments historiques, etc.

Deuxième jour : Le présent : le raisonnement moral. Enjeux autour de la santé et de la bioéthique ; défis politiques (guerre et paix ; vie urbaine ; doctrine sociale catholique).

Troisième jour : Le futur (gender, culture, contexte) ; identité, réciprocité et relations familiales. Challenges sociaux urgents liés à la mondialisation (développement durable, citoyenneté, économie).

See the English/Spanish/German/Italian version of this call for papers on the website: <http://www.catholicethics.com/index.php>

DONNER AU CEERE

Donner au CEERE, c'est soutenir l'éthique et c'est payer moins d'impôts.

Le travail autour de l'éthique, la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « don pour l'éthique » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don (en doc. joint ou [en cliquant ici](#)) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'«éthique» et d'envoyer le tout à l'adresse suivante :

**Fondation Université de Strasbourg
8 allée Gaspard Monge - BP 70028
F-67083 Strasbourg Cedex**

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

MASTER ETHIQUE : OUVERTURE INSCRIPTIONS

Le **CEERE** (Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique) a la joie de vous informer que les candidatures au Master "Ethique : Vie, Normes et sociétés" sont ouvertes pour la rentrée universitaire de septembre 2009 à l'adresse :

<http://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>

Notez qu'une rencontre publique d'information aura lieu **Mardi 23 juin 2009 à 18h au CEERE**

Rappelons que ce Master est rattaché à l'Université de Strasbourg et qu'il fonctionne avec beaucoup de succès depuis septembre 2005. Il mise sur l'interdisciplinarité et il est reconnu pour sa richesse par de nombreuses instances extérieures. Il a d'ailleurs obtenu en juin 2008 le premier trophée de l'enseignement et de recherche en éthique. Au moment où de nombreuses questions éthiques traversent le débat public français une telle formation est plus que d'actualité.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet pour de plus amples informations <http://www.ethique-alsace.com>

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser de préférence par mail au CEERE ceere@u-strasbg.fr ou éventuellement par téléphone au 00 (33)3.90.24.39.68 aux heures de bureau.

DIVERS

Lettres du CEERE :

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site www.ethique-alsace.com
Rubrique *CEERE*>>> *Lettres du CEERE*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@u-strasbg.fr

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir bénévole (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via notre association Herrade de Landsberg ou la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...): contactez-nous à ceere@u-strasbg.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau du mardi au vendredi.